



Déclaration de conformité

Je soussigné(e) Magali JOFFROY, société Matfer, 9/11 rue du Tapis vert 93261 Les Lilas , agissant en qualité de RSE Groupe & Affaires Règlementaires, déclare que l'(les) objet(s) référencé(s) sur notre catalogue de la façon suivante:

Dénomination	Famille de matériaux et composants*	Code article
cake embouti antiadhesif 200	Silicone	334015
cake embouti antiadhesif 250	Silicone	334016
cake embouti antiadhesif 300	Silicone	334017

* dans le cas de matériaux multicouches, les composants au contact de l'aliment sont précisés de l'intérieur vers l'extérieur (le cas échéant les barrières fonctionnelles sont précisées)

Répond(ent) aux exigences établies dans les règlements ou directives européennes, décrets et arrêtés français et autres suivants, relatifs aux matériaux et objets en :

Silicone destiné(e)(s) à entrer en contact avec des denrées alimentaires.

RÈGLEMENT 1935/2004/CE
RÈGLEMENT 2023/2006/CE
LFGB, SECTION 30 & 31
CM/Res (2013)9

Dans les conditions normales et prévisibles d'emploi n'entraînant aucune modification inacceptable de la composition ou une altération des caractères organoleptiques de la denrée alimentaire, ce/ces objet(s) est/sont apte(s):

- Au contact de tous les types d'aliments.
- Au traitement thermique, dont la cuisson (Température maximale: + 200°C).
- Répond(ent) aux exigences du système REACH règlement 1907/2006/CE et modifications.



Cette déclaration de conformité a été établie sur la base des éléments suivants:

- Déclaration UE de conformité (du fabricant ou du metteur sur le marché).
- Analyses de migration faites par le fabricant ou du metteur sur le marché.
- Analyses des substances soumises à restriction:

Nom	Identification	Limite	Résultat
Formaldéhyde		15 mg/kg	Non détectable
1,4-Dihydroxybenzene		0,6 mg/kg	Non détectable
Amines Aromatiques Primaires	AAP	< 10µg/kg	Non détectable
Composés phénoliques organiques		0,05 mg/dm ²	Non détectable
PFOA et PFOS		5 µg/dm ²	Non détectable
Argent	Ag		
Aluminium	Al		
Cobalt	Co		
Chrome	Cr		
Fer	Fe		
Manganèse	Mn		
Magnésium	Mg		
Nickel	Ni		
Etain	Tn		
Titane	Ti		
Vanadium	Vn		
Zinc	Zn		
Arsenic	As		
Baryum	Ba		
Beryllium	Be		



Nom	Identification	Limite	Résultat
Cadmium	Cd		
Mercure	Hg		
Lithium	Li		
Plomb	Pb		
Antimoine	Sb		
Thallium	Th		

< aux limites autorisées

Par analyse: Formaldéhyde : acide acétique 3% - 2h - 100°C / 1,4-Dihydroxybenzene + Composés phénoliques organiques + PFOA/PFOS: éthanol 95% - 6h - 60°C / AAP : acide acétique 3% - 2h - 100°C - Métaux : acide citrique - 2h - 100°C

- Valeur du rapport réel S/V en contact avec la denrée alimentaire utilisée ou, en cas de dérogation avec S/V = 6, précisions des conditions (cf. art. 17 et annexe V-2.1.8 du 10/2011/UE): 6 dm²/1 litre

Cette déclaration est valide uniquement pour le matériau ou l'objet tel que livré (emballage vide), et tant qu'il n'y a pas de modification réglementaire ou de changement susceptible d'entraîner une modification de l'inertie du matériau ou de l'article.

En toute hypothèse, la conformité s'entend sous réserve du respect des conditions de stockage, de manutention et d'utilisation prenant en compte les caractéristiques particulières du matériau ou objet, conditions telles que prévues par les usages ou les codes professionnels.

En cas de changement des caractéristiques du produit emballé, de sa composition ou de sa destination, ainsi que dans le cas d'une modification des conditions de mise en œuvre du matériau ou de l'objet, la personne destinataire de la présente déclaration doit s'assurer de la compatibilité contenant/contenu dont il assume, alors, seule la responsabilité.

Cette déclaration devra être renouvelée dans tous les cas où la conformité à ce qui précède n'est plus assurée et en cas de changement de la réglementation.

Les Lilas, le 25/06/2024
Magali JOFFROY, RSE Groupe & Affaires Règlementaires



MATFER S.A.S
9-11 Rue du Tapis Vert
93260 LES LILAS
Tél : 01 43 62 60 40
Siret : 562 015 875 00015